



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Déposé le 29/09/2021
119435/0043546/BJS73U5777ETC 25CDOM



M10 7318 009 0041301 01206 Z



CDOM
M LE DIRECTEUR
160 RUE DU PALAIS GALLIEN
33000 BORDEAUX

Saint-Maurice, le 29 septembre 2021

Objet : 1000-premiers-jours.fr, le nouveau site de Santé publique France sur la santé des bébés et des parents, de la grossesse à deux ans.

Madame, Monsieur,

Les données scientifiques récentes permettent de mieux caractériser l'impact des environnements physiques, chimiques, affectifs et relationnels sur la grossesse et les deux premières années de vie. Au cours de cette période, dite des « 1000 premiers jours », ils apparaissent ainsi comme des déterminants majeurs du développement de l'enfant et de sa santé à l'âge adulte. Cette période sensible est donc une « fenêtre » de fragilités mais aussi d'opportunités. C'est pourquoi les « 1000 premiers jours » sont désormais une cible prioritaire des politiques publiques en termes de prévention précoce et de lutte contre les inégalités de destin.

C'est dans ce contexte que Santé publique France lance 1000-premiers-jours.fr, premier site institutionnel dédié à la santé au cours de la période périnatale et de la petite enfance. Conçu pour le grand public, le site met à disposition des parents et futurs parents des informations scientifiquement validées et des pistes de réflexions pour éclairer leurs choix au quotidien. Articles, idées pratiques, vidéos, témoignages, contenus interactifs ou encore questions-réponses permettent d'aborder, toujours avec bienveillance, de nombreux sujets tels que l'environnement de toute la famille, le vécu de la grossesse, l'alimentation, le développement de bébé ou encore la parentalité.

Deux types d'outils, dont un exemplaire est joint à ce courrier, sont proposés pour faire connaître ce site au plus grand nombre :

- une affichette incitant les parents à se rendre sur 1000-premiers-jours.fr, qui peut être apposée dans les salles d'attentes, officines ou locaux d'accueil du public ;
- un marque-page qui peut être remis ou laissé à disposition des parents et futurs parents.

Ces documents sont également disponibles en téléchargement sur le site de Santé publique France et à la commande via la procédure expliquée ci-après*.

Je vous remercie pour votre implication et vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Geneviève Chêne
Directrice générale

***Pour commander :**

1. Connectez-vous sur <https://moncoupon.santepubliquefrance.fr/>
2. Saisissez les identifiants suivants : **BJS73U5777ETC**

Attention : vous ne pouvez commander qu'une seule fois avec cet identifiant personnel. Les commandes seront traitées dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 31/01/2022.

*Pour d'autres commandes, nous vous invitons à vous connecter, ou à demander à vos réseaux de se connecter, au site de commande en ligne de Santé publique France : <https://selfservice.santepubliquefrance.fr/>
Si vous ne disposez pas déjà d'un compte client, nous vous invitons à le créer sur ce site, rubrique « créer votre compte » (l'adresse fournie doit impérativement être professionnelle et non personnelle).*

Vous recevrez après validation de votre compte vos identifiant et mot de passe par mail.

Connectez-vous ensuite à votre compte pour passer votre commande.

Merci de conserver vos identifiants sans limitation de durée.





**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ENFANCE
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Secrétaire d'Etat

Paris, le - 2 SEP. 2021

Nos refs: D-21- 023422

Madame, Monsieur,

Le Président de la République a fait de la lutte contre les inégalités de destin l'une des priorités de ce quinquennat, en installant en septembre 2019 la commission des 1000 premiers jours présidée par Boris Cyrulnik.

Vous le savez, les travaux scientifiques montrent qu'il s'agit d'une période fondamentale pour le développement de l'enfant, sa santé, son bien-être. C'est là où tout commence.

Aussi, le Gouvernement en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, a engagé des actions fortes visant à renforcer l'accompagnement des parents dans cette période cruciale.

Aux côtés de l'allongement du congé paternité et de la réforme des modes d'accueil du jeune enfant, un « parcours 1000 premiers jours » reposant sur trois moments clés s'est mis en place. Il s'agit de l'entretien prénatal précoce, rendu obligatoire depuis mai 2020, du passage en maternité, lieu de repérage universel des fragilités, et de l'entretien postnatal que nous systématiserons début 2022.

Un accompagnement renforcé pour les personnes aux besoins spécifiques est également prévu, qu'il s'agisse des parents en situation de handicap, des parents vulnérables, des familles engagées dans un parcours d'adoption ou dont l'enfant est né prématurément.

Le renforcement des staffs médico-psycho-sociaux, le soutien des réseaux de santé en périnatalité, l'intervention plus systématique des PMI et les nouveaux moyens pour la psychiatrie périnatale sont au cœur de cette politique des 1000 premiers jours.

Vous êtes, professionnels au contact des enfants de moins de 3 ans, les acteurs essentiels de la réussite de cette politique, aux côtés des parents.

J'ai souhaité, dans ce cadre que soient mis à la disposition des parents des informations simples, accessibles et fiables appuyées sur les connaissances scientifiques. De nouveaux outils tels qu'une application numérique « 1000 jours », un site Internet ou un livret papier permettent dès à présent d'apporter des messages clés sur les besoins du jeune enfant, des conseils pratiques, des informations essentielles sur cette période. Ces outils sont aussi les vôtres. Le site Internet 1000-premiers-jours.fr conçu par Santé publique France pourra ainsi compléter vos ressources en la matière.

Ces outils ont vocation à être améliorés en permanence et co-construits avec vous. C'est la raison pour laquelle je vous propose de nous faire connaître vos initiatives et pratiques inspirantes en la matière à l'adresse suivante : 1000premiersjours@sg.social.gouv.fr.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et votre engagement et je vous en remercie.

*Vous remerciant pour votre engagement
auprès de nos usagers et de leur
famille.*

Adrien TAQUET

14 avenue Duquesne - 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00